



BAC PROFESSIONNEL

SERVICES EN MILIEU RURAL



Statut

Formation scolaire initiale par **Alternance** sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture.
Durée : deux années.

Conditions d'entrée

Sortie de BEPA services aux personnes ou vente de produits frais, B.E.P. Carrières Sanitaires et Sociales ou d'une classe de 1ère ou terminale de l'enseignement général. Pour tous autres B.E.P. avec dérogation de la DRAAF.

Objectifs de la formation

- Approfondir ses connaissances générales, techniques et professionnelles
- Raisonner et analyser une situation
- Améliorer sa capacité d'adaptation et acquérir un esprit de synthèse
- Acquérir les compétences professionnelles permettant une bonne insertion
- Poursuite d'études en B.T.S., concours
- Obtenir une qualification de niveau IV.

Matières enseignées

Enseignement général : Mathématiques, français, anglais, Education Physique, Education Socioculturelle et Communication, Connaissances du monde contemporain, Hygiène et Protection de la Santé.

Enseignement professionnel: Connaissances du Milieu Rural, Alimentation, Santé et Qualité de Vie, Etude de la structure de stage, Economie Sociale et Familiale, Promotion des Services, Langue appliquée, Conduite d'une Action Professionnelle.

Diplôme préparé

- ➔ Bac pro Services en Milieu Rural

Les épreuves sont réparties entre le contrôle continu et les épreuves terminales. Tout au long du parcours de formation ou l'élève est soumis à un Contrôle en Cours de Formation (C.C.F.) qui compte pour moitié dans l'obtention du diplôme, les 50 % restants sont obtenus au terme d'un examen final prenant la forme de six épreuves.

Poursuite d'étude

Avec le Bac Pro, vous avez l'opportunité de poursuivre des études en B.T.S. (Economie Sociale et Familiale, Services en Espace Rural) ou en écoles spécialisées (éducateur spécialisé, infirmière...) ou d'entrer dans la vie active.

Régime

Internat ou demi -pension

Lieux de stage

Entreprises ou organismes en rapport avec les options de filières :

Stage principal (20 à 22 semaines)

- ➔ Maison de Retraite
- ➔ Foyer Rural
- ➔ Foyer de Vie
- ➔ Musée Culturel
- ➔ Associations, commerces de proximité
- ➔ Mairie (avec la possibilité d'une partie du stage en école maternelle)
- ➔ Pharmacie (stage ouverture)

MFR de Buxières les Villiers

12 rue du Baron de Beine 52000 BUXIERES LES VILLIERS

Tel : 03 25 31 41 03 – Fax : 03 25 01 73 28 – Email : mfr.buxieres@mfr.asso.fr

Note d'information concernant les stages

A donner au maître de stage

Une Maison Familiale ?

C'est un établissement scolaire qui dispense des formations par alternance. C'est également une association « loi 1901 » avec un Conseil d'Administration composé de parents et de maîtres de stage.

C'est un **professionnel** qui accepte de former un jeune sur le terrain et **en alternance** (l'alternance correspond environ à 2 ou 3 semaines de stage pour une ou deux semaines d'école) :

- pendant un an
- pendant 6 mois
- pendant un trimestre

Un Maître de stage ?

Le rôle du maître de stage

- Il assure le suivi du jeune et l'accompagne dans la découverte et les activités professionnelles.
- Il lui permet de participer aux tâches quotidiennes.
- Il exige de l'élève ponctualité, respect, tenue acceptable et adaptée, comportement correct dans l'entreprise ou l'établissement.
- Il veille au respect du nombre d'heures hebdomadaires fixé dans la convention de stage.
- Il remplit le carnet de liaison du jeune à la fin de chaque période de stage et vérifie qu'il est correctement rempli par l'élève (notamment les activités quotidiennes réalisées).

Les activités des élèves

Ils participent aux activités de l'entreprise ou de l'établissement leur permettant d'acquérir des gestes professionnels.

La visite d'un moniteur de la MFR est systématiquement effectuée au cours du 1^{er} trimestre ou en début de stage lorsqu'un changement s'est produit en cours d'année. Cette visite a pour but de vérifier le bon déroulement du stage, présenter plus complètement la Maison Familiale faire un point sur les compétences à acquérir par l'élève, etc. Elle peut être renouvelée sur simple demande.

Nous rencontrer

Les jeunes

Ils sont stagiaires et à ce titre ne peuvent prétendre à aucune rémunération, toutefois une indemnité peut leur être versée. Ils sont en formation initiale et passent un examen à la fin de leur cursus (de deux ou trois années selon le diplôme préparé).

Le jeune peut être présenté par ses parents lors d'un entretien, cela vous permet d'évaluer sa motivation et son sérieux. Si l'entretien est concluant, la famille vous fera remplir une « fiche contact » destinée à noter vos coordonnées. 3 exemplaires de convention (ou plus dans certains cas comme les écoles maternelles) sont à signer **impérativement avant le début du stage**. Un exemplaire est destiné au maître de stage, un aux parents et un à la Maison Familiale. *Un stage n'est possible que si les 3 exemplaires sont signés par toutes les parties.*

Les démarches

Coordonnées utiles

Adresse : Maison Familiale 12, rue du Baron de Beine 52000 BUXIERES LES VILLIERS

Téléphone : 03-25-31-41-03 **Fax :** 03-25-01-73-28 **E-mail :** mfr.buxieres@mfr.asso.fr

**Pour tout renseignement complémentaire,
n'hésitez pas à nous contacter**